

« N'exploitez pas l'émigré »

Brigitte Rabarijaona se penche sur une loi que Dieu a donnée à Israël. Son actualité nous surprend aujourd'hui, alors que d'innombrables personnes s'expatrient. L'amour du prochain n'est pas qu'un commandement historique ; c'est le cœur de notre foi.

« Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas »

(Lévitique 19.33 TOB)

Le mot hébreu traduit par « émigré » désigne un résident étranger, souvent vulnérable, vivant en Israël sans les droits d'un citoyen natif. Ces personnes étaient généralement des réfugiés économiques ou politiques, dépendant de la bonne volonté des Israélites. Installées durablement dans la communauté, devenues partie intégrante de la société, elles étaient souvent exposées à l'exploitation. D'où la nécessité de lois pour les protéger. C'est la raison d'être de ce verset qui résonne comme une exhortation à l'hospitalité et à la justice sociale. Dieu veut rappeler aux Israélites d'où ils viennent et comment Il s'est occupé d'eux. Le traitement réservé aux émigrés est un sujet central dans l'éthique sociale de l'Ancien Testament. Loin de se limiter à une obligation morale, l'injonction de ne pas exploiter rappelle un principe fondamental : la reconnaissance que tous, citoyens natifs comme étrangers, appartiennent à Dieu, et que chacun mérite dignité et respect, peu importe son origine. Tout cela prend une résonance particulière dans notre contexte actuel, marqué par l'arrivée de migrants cherchant refuge et s'installant parmi nous.

En ce temps de Carême – moment privilégié où pratiquer l'hospitalité et manifester la justice et l'amour de Dieu envers les plus vulnérables –, ce verset nous invite à réfléchir sur notre attitude envers l'étranger.

Sommes-nous prêts à dépasser nos peurs, nos préjugés et nos confort pour accueillir l'autre avec générosité et bienveillance ? Laissons de côté nos propres désirs et tournons-nous vers Dieu et les autres, en accueillant l'étranger. Partageons ce que nous avons, notre maison, notre temps ou notre attention. En reconnaissant la vulnérabilité de l'étranger, nous devenons des instruments de réconfort et de reconnaissance. Ce renoncement à soi n'est pas seulement un acte individuel mais un engagement communautaire.

L'étranger porte souvent un fardeau d'exil et de souffrance causé par un déracinement familial, géographique, culturel, émotionnel, voire spirituel. En l'accueillant, nous portons ce poids avec lui, et nous l'aidons à retrouver un ancrage, une stabilité.

Le Christ nous donne l'exemple : Il a accueilli sans discrimination tous ceux qui venaient à Lui. Il s'est identifié à l'étranger en venant Lui-même habiter parmi nous. Il a choisi de se dépouiller de sa condition divine, et de devenir l'un des plus vulnérables (Philippiens 2.5-11). C'est l'expression ultime de la grâce de Dieu. Cet amour gratuit, inconditionnel et universel ne fait aucune distinction de race, de statut ou d'origine. Nous devons renoncer à nos privilèges, non par contrainte, mais en réponse à cette grâce qui nous transforme. Cela implique d'accepter, à l'image du Christ, d'être déracinés et déstabilisés. Cette capacité nous vient en grande partie par la grâce de Dieu, qui nous permet d'aimer comme Lui a aimé. En accueillant l'étranger, nous devenons les

témoins de cette grâce qui embrasse l'humanité tout entière. Ainsi, à travers nos gestes d'accueil et d'hospitalité, nous proclamons le Royaume de Dieu, un Royaume de justice, de paix et d'amour.

Cela commence par le refus d'exploiter l'étranger et par l'engagement à l'intégrer comme un égal dans la communauté. Le verbe hébreu traduit par «exploiter» suggère un abus de pouvoir exercé sur une personne vulnérable. C'est une réalité universelle: l'exploitation des plus faibles n'est pas seulement un acte d'injustice; c'est une atteinte à la dignité humaine. Ici, la Loi mosaïque interdit toute forme d'oppression envers l'étranger, qu'elle soit financière ou sociale. De nos jours, le capitalisme utilise parfois le langage de la justice et de la solidarité pour masquer ses véritables intentions. Des campagnes humanitaires ou environnementales servent souvent des intérêts économiques plutôt que de répondre sincèrement aux besoins des plus vulnérables. Pour les chrétiens, la justice sociale ne peut être un simple outil de marketing; elle exige une sincérité des actes et un engagement authentique en faveur de l'autre.

Accueillir l'étranger sans arrière-pensée devient alors un acte profondément prophétique. Allant à l'encontre d'une logique où tout doit être rentable ou exploitable, cet accueil gratuit manifeste la justice de Dieu. Une justice qui ne se mesure pas en termes économiques mais en termes de dignité, d'équité et de solidarité. C'est un appel à placer l'humain et la création – et non les intérêts financiers – au centre des préoccupations. Le défi pour les chrétiens est de résister à cette hypocrisie systémique et d'agir avec intégrité. L'intégration de l'étranger ne doit pas se limiter à des gestes symboliques ou à des quotas arbitraires; elle doit être une transformation profonde de nos communautés, reconnaissant l'étranger comme un égal. Cela exige de revoir toute notre façon de vivre et de faire, nos modes de consommation, nos politiques sociales

et nos choix collectifs, pour qu'ils reflètent la justice de Dieu.

En somme, l'accueil sincère de l'étranger, c'est une contestation des logiques de pouvoir et de profit qui déshumanisent. En intégrant pleinement l'autre dans nos vies et nos structures, nous témoignons du Royaume de Dieu, où la justice et l'amour prévalent sur l'exploitation et l'hypocrisie. C'est une invitation à incarner cette vision prophétique dans chacun de nos actes. Aujourd'hui, alors qu'un nombre croissant de réfugiés frappent à nos portes, ce commandement devient comme une urgence. Accueillir l'étranger, c'est l'expression de notre identité chrétienne. Dans chaque étranger, nous sommes appelés à reconnaître l'image de Dieu, et à travers chaque acte d'hospitalité, nous reflétons le Christ, porteur d'espérance pour tous.



Brigitte Rabarijaona

*Coordinatrice de l'Alliance
biblique universelle pour la traduction
de la Bible en Afrique*